

Tensions en forêt usagère: l'Addufu dénonce le vol de plusieurs centaines de stères de pins

À La Teste, l'Addufu, association de défense des droits d'usage et de la forêt usagère dénonce des vols de bois récurrents en forêt usagère.

La forêt usagère de la Teste de Buch jouit d'un statut unique en France: les propriétaires du sol (aussi nommés « ayant-pins ») n'étant pas propriétaires des arbres qui y poussent selon une règle qui remonte aux premières baillettes et transactions de 1468. Ce sont les habitants de la Teste mais aussi d'Arcachon de Gujan-Mestras et du Cap-Ferret qui bénéficient d'un droit d'usage sur ce bois, destiné entre autre à la construction et au chauffage. La forêt usagère couvre 3800 hectares qui s'étendent sur La Teste de Buch.

Tensions entre usagers et propriétaires

Mais depuis plusieurs années, les relations se tendent entre propriétaires privés et usagers. L'Addufu dénonce cette semaine par voie de presse des coupes illégales et des vols de plusieurs centaines de stères de pins vifs courant 2019, la construction de clôtures et l'obstruction à la délivrance de bois. Des tensions qui ont abouti ces derniers mois au dépôt de deux plaintes pour comportement violent.

Mais alors que l'association vient de perdre un procès de plus de 10 ans, c'est la préservation du statut de la forêt qui inquiète le plus ses membres.

Un statut menacé ?

L'Addufu s'inquiète de la préservation du statut de la forêt usagère et conteste depuis 3 ans un document Natura 2000 sur lequel 130 hectares de forêt usagère n'apparaissent pas en bordure de la Dune du Pilat. Le projet de PLU en lien avec la DDTM suscite lui aussi l'inquiétude avec la perspective d'un déclassement de la zone NRFU (naturelle remarquable forêt usagère) en zone NR (naturelle remarquable)

L'Addufu en appelle donc à la mobilisation des pouvoirs publics, municipalités en tête pour conforter le statut de la forêt usagère. Un rendez-vous a déjà eu lieu avec la sous-préfète et le maire de Gujan-Mestras, Marie-Hélène Des Esgaulx. L'association espère rencontrer les élus testerins, la DREAL et l'ONF très prochainement.

L'Addufu compte 1200 adhérents. Elle a construit et exploite la scierie du pôle forestier, oeuvre à la délivrance du bois et porte toutes les actions en justice contre les coupes et les vols de bois auprès d'avocats spécialisés.



Le CA de l'Addufu fait part de ses préoccupations